

**Direction de la Voirie
et des Déplacements**
Service des canaux

**VIGILANCE
PARTICULIÈRE**



AVIS À LA BATELLERIE n° 2026 – 18bis

CANAL DE L'OURCQ À GRAND GABARIT

Paris, le 13 mai 2026

Prolongation des travaux de signalétique

Entre le bassin de la Villette et le parc de la Bergère

Prolongation du lundi 18 mai au vendredi 29 mai 2026

L'exécution de ces travaux requiert la présence d'un ponton.

Les usagers sont invités à :

- redoubler de prudence, en appliquant le devoir de vigilance (article R.4241-15 du R.G.P.) ;
- réduire la vitesse de leur bâtiment ;
- respecter la signalisation mise en place (éviter les remous) ;
- à rester en veille VHF sur le canal 10 ;
- se conformer aux instructions qui pourraient leur être données sur place par les agents de la navigation.

Marie-Pierre PADOVANI



La responsable du service des canaux

Date limite d'affichage : 30 mai 2026

Conformément au Règlement Général de la Protection des Données, le destinataire bénéficie d'un droit individuel d'accès, de rectification et de suppression des données personnelles qui le concernent. Vous pouvez pour cela vous adresser à patricia.rodrigues@paris.fr.